

Le prolétaire

bimensuel

parti communiste international (programme communiste)

Ce qui distingue notre Parti

La revendication de la ligne qui va du "Manifeste communiste" à la révolution d'Octobre et à la fondation de l'Internationale communiste; la lutte contre la dégénérescence de Moscou, le refus des Fronts populaires et des blocs de la Résistance; la tâche difficile de restauration de la doctrine et de l'organisation révolutionnaires, en liaison avec la classe ouvrière, contre la politique personnelle et parlementariste.

11^{me} ANNEE — N° 141

LE NUMERO :

Du 1^{er} au 14 Janvier 1973

0,80 F

Pacifisme social et démocratisme au service du capital

« Nous ne ferons rien qui soit de nature à perturber les élections et le déroulement de la campagne électorale », a déclaré G. Ségué le 23 novembre, après la réunion du comité confédéral national de la C.G.T. C'est que la C.G.T. remarque « en ce moment, de la part du gouvernement et du patronat, une attitude assez intransigeante, que nous n'avons pas rencontrée depuis 1968 » et affiche une peur bleue d'une « aggravation de la tension sociale susceptible de dégénérer en épreuve de force propice (!!!) à toutes sortes (?) de provocations... ».

Ainsi, attention, camarades ! Nous allons certes « accroître encore la pression syndicale pour imposer des concessions au gouvernement et au patronat », mais cet « accroissement (?) de la pression syndicale (?) » ne doit surtout pas entraîner une « aggravation de la tension sociale » ! Autrement dit, pas de luttes véritables qui pourraient effrayer le cher « électoral », mais des simulacres de luttes et des proclamations creuses qui le rassurent parce qu'elles ne risquent pas de susciter de tension sociale, tout en épuisant la combativité des ouvriers.

Une fois de plus, le P.C.F. et les bonzes de la C.G.T. essaient de contenir les luttes des prolétaires, même celles qui ne visent que des buts économiques immédiats, en tirant prétexte des élections et en affichant la peur de faire peur à l'électeur. Il est évident qu'il ne s'agit là que d'un prétexte : quand donc les Ségué seront-ils favorables à une « aggravation de la tension sociale » ?

Avant l'élection d'une majorité démocratique et de gauche, c'est impossible : on ferait peu à l'électeur.

Après une victoire électorale de la gauche, ce serait encore plus impossible : on se couperait des « alliés démocrates », on « provoquerait la réaction » (qui n'attend que ça...), on affaiblirait la Nation de Gauche ; bref, il faudra là aussi « savoir terminer une grève » (1936) ou, mieux encore, comprendre que « la grève est l'arme des trusts » (1944), « retrousser nos manches »... et serrer la ceinture !

Ainsi, lorsque Ségué déclare que « l'action de la C.G.T. pour soutenir le programme commun est le meilleur prolongement pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des travailleurs », il faut entendre en réalité : ce n'est pas sur sa lutte que le prolétariat doit compter pour améliorer son sort et s'émanciper, mais sur les votes démocratiques de tout le peuple. La perspective du Parti de l'Ordre est donc claire et conséquente. Son « socialisme », c'est le capitalisme avec l'exploitation du prolétariat et l'Etat pour le réprimer, dirigé alternativement par les partis bourgeois actuels. Mais c'est un capitalisme de rêve, bien

hulé, sans ses conséquences désastreuses dont la plus dangereuse est la lutte des classes. C'est pourquoi il refuse de « tomber dans le panneau » de la lutte des classes ! Il fait tout pour éviter ou atténuer les conflits de classes et, en échange de leur passivité, promet aux ouvriers une union démocratique des intérêts des différentes classes, la conciliation du capital et du travail salarié.

La position de la C.F.D.T. est tout aussi fautive et réactionnaire, puisqu'elle ne se permet de « radicalisme » revendicatif que dans la mesure où les luttes restent confinées dans l'usine ou la catégorie et ne touchent pas à la question de l'Etat.

A la perspective opportuniste, il faut opposer la perspective communiste, tout aussi claire et conséquente : Les intérêts du capital et ceux du travail salarié, les intérêts de « l'économie nationale » et ceux des ouvriers, les intérêts du « peuple » et ceux du prolétariat sont inconciliables, et quiconque prétend les concilier sert le capital.

La lutte des classes est la manifestation des antagonismes entre les classes, et quiconque prétend l'atténuer sert la bourgeoisie.

Bien loin de la craindre, les communistes appellent et encouragent cette « aggravation de la tension sociale » qui naît des contradictions de la société capitaliste ; parce que seule la lutte énergique permet aux ouvriers de résister tant soit peu à l'exploitation, et parce que cette lutte organise le prolétariat et le prépare à sa lutte historique pour son émancipation.

C'est précisément l'accentuation de la lutte des classes qui conduira les prolétaires à dépasser les objectifs immédiats et contingents, à s'organiser en classe révolutionnaire autour de leur Parti. Et c'est l'explosion violente de la tension sociale qui conduira le prolétariat à abattre et détruire l'Etat bourgeois, à instaurer sa propre dictature dirigée par son Parti, pour extirper les rapports capitalistes de production, abolir le salariat et la production mercantile et ouvrir la voie à la société sans classes ni antagonismes sociaux.

Les opportunistes unissent la ca-

pitulation dans les luttes partielles et immédiates au refus d'attaquer le capitalisme à la racine. Ils désarment les prolétaires face à la bourgeoisie, et veulent les soumettre pour toujours au capital.

Les communistes unissent les luttes partielles et immédiates à la lutte pour l'émancipation historique du prolétariat. Ils arment les prolétaires face à la bourgeoisie, dans le plus petit conflit économique comme dans la lutte politique pour la domination de la société.

A bas le pacifisme social et le démocratisme !

Vive la lutte du prolétariat pour ses intérêts de classe et pour le communisme !

Du congrès de Tours au XX^{me} congrès du Parti Communiste Français

Comme le fait remarquer la presse bourgeoise, c'est la première fois depuis le Congrès de Tours que les « socialistes » acceptent de déléguer un représentant à un congrès du P.C.F., et le rapport de Marchais au XX^e Congrès, souligne l'importance du programme commun, fait sans précédent, « événement historique », fruit de nombreuses années d'effort. Certes, il fait état de différences entre le P.C.F. et le P.S. Le P.C. se revendique toujours — en paroles — de la doctrine marxiste, et prétend défendre, de façon primordiale, les intérêts de la classe ouvrière, mais il semble, qu'ils partagent la même conception du socialisme, lequel ne

saurait — pour le P.S. comme pour le P.C., aller sans démocratie et sans liberté. Certes, le Programme commun, sur lequel ils se sont mis d'accord, n'est pas le programme du socialisme (auquel il ne saurait être comparé sous peine « d'affaiblir le socialisme »). Mais « la collaboration (des autres partis de la gauche) sera également nécessaire à l'étape du socialisme ».

Comment expliquer cette convergence entre les anciens protagonistes de la scission de Tours ? Certes notre courant a toujours dénoncé cette dernière comme s'étant opérée « trop à droite », comme

(Suite page 4)

“Lutte Ouvrière” et les élections

Les élections législatives approchant, les « vieilles querelles » entre « frères ennemis » s'estompent. Le P.C. et le P.S. établissent un programme commun de gouvernement et une tactique électorale. Les trotskystes vont-ils accepter le coup sans réagir et aller à la bataille en ordre dispersé ? Non.

A l'union des partis de la gauche officielle, doit s'opposer un front uni « des véritables représentants du mouvement ouvrier révolutionnaire », en un mot des trotskystes que l'on ne pourra pas accuser pour l'occasion d'incapacité à surmonter leurs « divisions internes ».

Lutte Ouvrière annonce en effet dans une conférence de presse du 28 septembre (voir « Le Monde » du 30) qu'elle a pris l'initiative de proposer un accord électoral à la Ligue Communiste et à l'O.C.I.

Ces trois groupes, précise fièrement L.O., présenteront 300 candidats communs aux élections législatives. Qui dit mieux dans « l'extrême gauche révolutionnaire » ?

L'électoralisme des trotskystes est d'autant plus écœurant, que juste avant de nous communiquer cette nouvelle, L.O. expliquait que les « militants révolutionnaires » devaient lutter contre les « illusions électoralistes » en proposant « une alternative de lutte de classe ».

Nous ne nous attarderons pas à démontrer le volontarisme de L.O. qui se joue des conditions économiques actuellement défavorables à la classe ouvrière et « propose » à sa guise, mais nous nous attacherons à démasquer l'électoralisme et le parlementarisme congénitaux au trotskysme dans son ensemble.

En fait, L.O., l'O.C.I. et la Ligue Communiste ont la conscience tranquille : ne suivent-elles pas en participant à ces élections, l'exemple du parlementarisme révolutionnaire préconisé par Lénine ?

C'est là que le trotskysme dévoile son incapacité totale à différencier d'une manière marxiste deux époques aussi différentes que celles de la Russie avant 1917 et celle que nous vivons depuis 50 ans.

Quelles comparaisons peut-on faire, en effet, entre un pays où les structures politiques et économiques sont en grande partie féodales et où le parlementarisme peut servir de tribune d'agitation, et un pays impérialiste où la démocratie elle-même est morte, où par conséquent le parlement n'est plus que la façade lézardée de l'édifice toujours solide, lui, qu'est la dictature archi-réactionnaire du capitalisme.

La polémique tactique qui opposait Lénine à la Gauche Italienne, à savoir comment détruire le parlement, n'a plus aujourd'hui aucune raison d'être : en 1917, l'histoire n'avait pas encore tranché la question du parlementarisme révolutionnaire et le succès des bolcheviks qui ont pu pénétrer au parlement pour y semer la destruction, entraîna les révolutionnaires de l'époque à généraliser l'exemple de la Russie aux pays de vieux capitalisme.

Mais la mise en garde faite par notre courant à Lénine s'est malheureusement révélée juste : la contre-révolution aidant, l'opportuniste, tout en se réclamant en paroles de Lénine, s'est empressé, à sa mort, de transformer le parlementarisme révolutionnaire... en parlementarisme.

Mais L.O. et ses congénères ne se laissent pas arrêter par de tels arguments. Nous ne nous faisons aucune illusion, nous savons très bien que nous ne pouvons pas aller au parlement disent-ils, (mais ils semblent le regretter). Les élections ne sont qu'un moyen de nous exprimer et de faire connaître notre programme. Pour les trotskystes, en effet, il ne fait aucun doute que, dans la situation actuelle, qu'ils analysent comme étant révolutionnaire en ce qui concerne les conditions économiques et la « conscience des masses », seule manque à la reprise des luttes de classe l'existence d'un parti fort qui

puissent arracher « les masses » au carcan que lui impose « la caste bureaucratique ».

Donc, il s'agit pour eux de créer cette condition sine qua non, grâce à l'activité militante, en avançant des slogans à la portée des « masses » et en sollicitant à l'occasion le bulletin de vote des prolétaires, histoire de dissiper leurs illusions électoralistes, n'est-ce pas Messieurs les trotskystes ?

De plus, dans la conférence de L. O., on peut relever cette phrase rapportée par « le Monde » : « Nous n'avons aucune opposition de principe à voter pour les candidats de la gauche au deuxième tour ». (C'est nous qui soulignons).

Lutte Ouvrière mérite bien le titre de « flanc-garde » de la contre-révolution ». En désaccord pour certains points de détail avec celle du P.C.F., sa politique lui est en fait absolument similaire quant au fond : nationalisation + démocratie ouvrière = socialisme. Tout en émettant quelques doutes sur la sincérité des dirigeants du P.C. et sur le radicalisme de leur programme, à la réalisation duquel il ne manquerait que la participation effective des ouvriers et quelques nationalisations de plus, et, fidèle à son mot d'ordre opportuniste de « front unique ouvrier » et à sa théorie non moins opportuniste de pluripartisme dans le « gouvernement ouvrier » elle ne voit aucune difficulté à servir d'agence électorale du P.C.F.

Pourtant, nous ne nous laissons pas de répéter, que les élections ne concernent pas le prolétariat. En effet la bourgeoisie sait que demain, dans les crises et les catastrophes que prépare le capitalisme, le prolétariat international se dressera pour tenter de l'abattre. Aussi fabrique-t-elle, à côté des petits carrés de papier et du bois blanc des urnes démocratiques, les matraques et les mitrailleuses démocratiques de sa police et de son armée.

Entre exploités et exploités, la bataille est inévitable. Le prolétariat doit rejeter toute illusion. Il n'a pas à attendre d'une majorité électorale le droit de prendre le pouvoir.

REUNION PUBLIQUE A PARIS

VENDREDI 5 JANVIER 1973, à 20 h. 45

SALLE LANCRY, 10, rue de Lancry — PARIS (X^e)

(Métro République)

Pacifisme social et coexistence pacifique :
 deux ennemis
 de la révolution prolétarienne

Petite-bourgeoisie d'hier et d'aujourd'hui

Contraint par la concurrence internationale et les nécessités électorales à freiner la hausse des prix, le gouvernement français vient de prendre, après les USA et l'Angleterre et probablement avant l'Allemagne, une série de mesures destinées à préserver la compétitivité des entreprises françaises, c'est-à-dire les profits du capital national, et à rassurer le consommateur.

Immédiatement, le PCF, qui dispute à la bourgeoisie sa propre clientèle électorale (« les démocrates, les patriotes, ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas » et même ceux qui hésitent), réagit à cette attaque déloyale. La riposte s'organise à deux niveaux : d'abord les mesures immédiates, économiques, préconisées par la CGT, pour lutter contre la hausse des prix, puis le rappel résumé de ce que prévoit le programme commun, présenté comme un moyen de stabiliser les prix. Le tout, bien entendu, dans l'intérêt de la classe ouvrière.

En réalité, pour les uns comme pour les autres, il ne s'agit pas de défendre les salaires contre la montée des prix, mais d'empêcher les prix de monter. Or, pour avoir quelque chance d'arriver à ce résultat, il faut, le mode de production capitaliste étant ce qu'il est, soit limiter la hausse des salaires, et dans ce cas, on ne touche pas à la plus-value, soit limiter la plus-value : « Le capitaliste et l'ouvrier n'ayant qu'à partager cette valeur, c'est-à-dire la valeur mesurée d'après le travail total de l'ouvrier, plus l'un recevra, moins recevra l'autre, et inversement. Pour une quantité donnée, la part de l'un augmentera dans la proportion où celle de l'autre diminuera. Si les salaires changent, les profits changeront en sens contraire. Si les salaires baissent, les profits monteront, et si les salaires montent, les profits baisseront. » (Marx, *Salaires, prix et profits*, Ed. Soc. pp. 57-58). Que la CGT s'efforce — et malheureusement, dans la situation historique actuelle, parvienne — à contenir les hausses de salaires, les prolétaires en font l'expérience chaque fois que s'ouvre un conflit économique.

Alors rien d'étonnant à ce qu'au premier rang des mesures qu'elle préconise figure « comme arme essentielle de dissuasion de la hausse des prix : l'échelle mobile des salaires basée sur un indice qui mesure honnêtement le coût de la vie. » Il est clair que cette arme-là veut, aujourd'hui comme hier et à plus forte raison demain, si le pouvoir change de titulaire, essayer de dissuader les ouvriers de se défendre.

L'échelle mobile, présentée comme une garantie de progression du pouvoir d'achat, apparaît clairement pour ce qu'elle est : la garantie de la progression du profit capitaliste.

Bien entendu, les pseudo-révolutionnaires ne pouvaient pas demeurer en reste dans la lutte contre l'inflation, pour la défense du consommateur (qui serait aussi la défense des salariés). Ils ont même, comme toujours, rivalisé avec le PCF sur son terrain. Ainsi, pour la Ligue « communiste » qui a constaté que la TVA est un « scandale », puis que « les impôts indirects sont payés par tous les consommateurs indépendamment de leur revenu », « la seule réponse possible des travailleurs, c'est la lutte pour les salaires et pour la suppression totale de la fiscalité indirecte » (la CGT, moins révolutionnaire, se contente de réductions et d'exonérations...). Lutte « ouvrière » explique, à son tour, que cette baisse « n'est pas faite pour les consommateurs ». En outre, elle va coûter cher à... l'Etat ! qui s'endette en lançant un emprunt pour éponger le « manque à gagner » ! Enfin, toujours selon L.O., la manœuvre gouvernementale est ignoble, car ces gens laisseront, s'ils partent, une ardoise qu'il faudra bien que quelqu'un paye : « Si la majorité actuelle triomphe des élections, peu lui importera alors d'affronter l'impopularité. Et si l'Union de la Gauche » (les majuscules ne sont pas de nous) l'emporte, ce sera elle qui affrontera cette situation. Ce sera elle qui devra faire le « sale travail » (les guillemets sont dans le texte) en menant une politique impopulaire de « remise en ordre » (idem) de l'économie capitaliste aux dépens

des travailleurs ». Voilà qui est clair.

Quant à la Cause du peuple, elle a, elle aussi, ses recettes. La première, c'est « pour que les prix baissent vraiment » de « contrôler les prix et la qualité », comme le font... les petits commerçants de Lyon. Ces petits commerçants-là sont allés manifester contre un super-marché qui vendait de la viande de porc (à laquer ?) sur un parking de voitures, alors que dans « un petit magasin, les moyens de pesage et d'étalage sont soigneusement contrôlés. Le service d'hygiène passe une fois par semaine. Deux charcutiers se sont suicidés, il y a une quinzaine de jours : le service vétérinaire les avait menacés de fermeture, parce que leur commerce était soi-disant trop vétuste ». La deuxième recette, c'est... de savoir reconnaître le vrai jambon du jambon trafiqué (« Le jambon cuit phosphaté a un aspect marbré avec des taches sombres. Quand on tire dessus, il fait élastique, alors que le vrai jambon se déchire. »). La troisième...

Une fois ces sages conseils prodigués aux masses, chacun sent bien que cela ne suffit pas et qu'une véritable défense du consommateur passe par la réalisation d'un programme politique. Les frères ennemis se réconcilient donc pour soutenir le programme commun de la gauche réformiste (sans illusions et... uniquement au second tour. La Cause du peuple, elle, ne vote pas. Elle a mieux à faire, ou plutôt à refaire : la révolution... bourgeoise ! « Nous pouvons convoquer des Etats Généraux du Peuple où des représentants de toutes les catégories du peuple déposeront leurs cahiers de doléances et affirmeront la volonté de la base. Ce que nous ferons. Car aucune Bastille n'est jamais tombée sans que le peuple, partout, fasse entendre sa voix ». Quant à la CGT, elle sait qu'en dépit de tous ses efforts elle pourrait avoir du mal à jouer pendant longtemps son rôle de garant du mode de production capitaliste sans la caution politique de toute la gauche réunie exprès pour essayer de berner une fois de plus le prolétariat : « Il ne peut y avoir » proclame donc

la CGT, « de politique anti-inflationniste durable sous un régime qui alimente l'inflation et qui en profite. (...) C'est une des raisons importantes pour lesquelles la CGT soutient le programme de gouvernement des partis de gauche et s'est engagée (on sait comment) dans la bataille pour le faire triompher ».

Nous voici donc ramenés, une fois encore à ce programme « hardi et novateur, au service de la classe ouvrière ».

Des deux textes que nous publions ci-après, à titre de comparaison, le premier a paru dans l'Humanité du 9 décembre 1972, le second date de mars... 1850.

I. - Ce que prévoit le programme commun :

« Grâce à la nationalisation du système financier et des principaux groupes capitalistes, le gouvernement de la gauche unie aura les moyens d'entreprendre une véritable stabilisation des prix. Voici comment :

1. — L'Etat démocratique contrôlera l'évolution des prix fixés par les entreprises publiques et privées.

Pas d'une manière « bureaucratique » comme certains le laissent entendre. Au contraire, cette mesure sera rendue possible par l'accès aux comptes, ouverts aux travailleurs et aux syndicats, qui auront alors un rôle central dans la lutte contre l'inflation. Ainsi, d'ailleurs que les organisations de consommateurs et l'ensemble des organisations qui défendent les intérêts de la population laborieuse.

Par ailleurs l'Etat contrôlera le prix de certains produits de première nécessité, produits qui n'auront plus à supporter le poids de la T.V.A. (merci pour eux !)

Les matériels indispensables à la formation et à la culture seront également contrôlés par l'Etat.

D'un autre côté, en améliorant les conditions de vie des petits et moyens paysans — que ce soit pour les approvisionnements, les équipements, les débouchés, les prix, le crédit et l'utilisation de la terre — la mise en œuvre du Programme permettra d'assurer la fourniture de produits alimentaires à de meilleurs prix. (ajoutons : à qualité égale, pour rassurer la Cause du peuple).

2. — L'Etat passera des conventions avec les grandes entreprises afin que le progrès technique et le progrès de la productivité profitent aux travailleurs (c'est justice) et aux consommateurs (c'est juste aussi) sous forme de baisse des prix de revient.

Cela, évidemment, dans le cadre des règles définies par le Plan démocratique, de façon à éviter que ces accords ne soient l'occasion de nouvelles aides de l'Etat au nom de la rentabilité du capital privé, ce qui reviendrait à renouer avec le financement inflationniste (comprenez qui pourra).

3. — La lutte contre l'inflation sera également menée sur plusieurs autres fronts.

Celui de la fiscalité d'abord. Le poids de l'impôt sur la population laborieuse sera allégé, tandis que les prélèvements sur les entreprises seront accrus. De plus, les marchés publics seront réorganisés. Les dépenses parasitaires de l'Etat, du type force de frappe, seront éliminées.

Une véritable lutte sera entreprise contre la spéculation monétaire, foncière et immobilière, contre les gaspillages et le gonflement des frais improductifs dans la production et la commercialisation capitalistes (comme on sait la petite production et le petit commerce ne sont pas capitalistes).

Enfin, la politique du crédit sera révisée, son rôle redéfini.

4. — En tout état de cause (en tout état de cause...), la progression du pouvoir d'achat des salaires, traitements, pensions, retraites et allocations familiales sera garantie grâce à l'institution de l'échelle mobile. Celle-ci sera fondée sur un nouvel indice des prix établi non en catimini mais avec l'accord des organisations syndicales ».

★

II. - Extraits de l'Adresse du Conseil Central de la Ligue Communiste (celle de 1850 !!!)

« Le parti petit bourgeois démocratique est très puissant en Allemagne. Il n'embrasse pas seu-

lement la grande majorité des habitants bourgeois des villes, les petits industriels et les petits patrons, il compte également parmi ses adhérents les paysans et les prolétaires ruraux, tant que le prolétariat de la campagne n'a pas encore trouvé appui dans le prolétariat autonome des villes (...).

Les petits bourgeois démocratiques, bien loin de vouloir bouleverser toute la société au bénéfice des prolétaires, se proposent de modifier la situation sociale de façon à rendre la société existante aussi commode que possible. Ils réclament donc avant tout que les dépenses publiques soient diminuées en limitant la bureaucratie et en imposant surtout les propriétaires fonciers et les bourgeois. Ils réclament en outre que la pression exercée par le grand capital sur le petit soit abolie par la création d'établissements publics de crédit et des lois contre l'usure, ce qui leur permettrait, à eux et aux paysans, d'obtenir à des conditions favorables, des avances de l'Etat, au lieu de les obtenir des capitalistes. Ils réclament enfin que, par la suppression complète du système féodal, le système de propriété bourgeois soit partout introduit à la campagne. Pour réaliser tout cela, il leur faut une constitution politique, soit démocratique, soit républicaine, qui leur assure la majorité, à eux et aux paysans, leurs alliés, et une organisation communale démocratique, qui mette entre leurs mains le contrôle direct de la propriété communale et une série de fonctions actuellement exercées par les bureaucrates.

Quant à la puissance et à l'accroissement rapide du capital, on y fera également obstacle, soit en limitant le droit de succession, soit en remettant à l'Etat autant de travaux que possible. Pour ce qui est des ouvriers, il est avant tout bien établi qu'ils resteront, après comme avant, des salariés ; la seule chose que les petits bourgeois démocratiques souhaitent aux ouvriers, c'est un meilleur salaire et une existence mieux assurée ; ils espèrent y arriver par l'occupation partielle des ouvriers par l'Etat et grâce à des mesures de bienfaisance ; bref, ils espèrent amadouer les ouvriers par des amonées plus ou moins déguisées et briser leur force révolutionnaire et leur rendant leur situation momentanément supportable. Les revendications résumées ici ne sont pas représentées en même temps par toutes les fractions de la démocratie petit bourgeois, et très rares sont ceux pour qui ce sont, dans leur ensemble, des buts bien définis. Plus certains individus ou certaines fractions vont loin, et plus ils feront leur une grande partie de ces revendications ; et les rares personnes qui voient, dans ce qui précède, leur propre programme, se figureraient avoir ainsi établi le maximum de ce qu'on peut réclamer de la révolution. Mais ces revendications ne sauraient nullement suffire au parti du prolétariat. Tandis que les petits bourgeois démocratiques veulent terminer la révolution au plus vite et après avoir tout au plus obtenu la réalisation des revendications ci-dessus, il est de notre intérêt et de notre devoir de rendre la révolution permanente, jusqu'à ce que toutes les classes plus ou moins possédantes aient été chassées du pouvoir, que le prolétariat ait conquis le pouvoir public et que, non seulement dans un pays, mais dans tous les pays principaux du monde, l'association des prolétaires ait fait assez de progrès pour supprimer dans ces pays la concurrence des prolétaires et concentrer dans les mains des prolétaires du du moins les forces productives décisives. Pour nous, il ne saurait être question de la transformation de la propriété privée, mais uniquement de son anéantissement ; il ne saurait être question de masquer les antagonismes de classes, mais de supprimer les classes ; non pas d'améliorer la société existante, mais d'en fonder une nouvelle. (Marx, *Adresse du Conseil Central à la Ligue*, Ed. Spartacus, pages 38-40.)

Les exigences de la mise en page nous obligent à renvoyer au prochain numéro la suite de l'article : " Les promesses du programme commun ".

Si jeunes, et déjà opportunistes !

« Lénine aurait-il signé le programme commun de la gauche ? » demande Charles Berg, secrétaire national de l'A.J.S., dans « Jeune révolutionnaire ». Il a déjà souligné que « pour les rédacteurs du programme commun il n'est pas question de détruire l'Etat bourgeois ; l'armée, la police, la justice, l'administration, resteront en place comme instruments de domination de la bourgeoisie » ; et il répond à sa question par une citation des Thèses du 4^e Congrès de l'I.C. qui (bien que de façon insuffisamment nette et claire, mais ce n'est pas là notre propos) indique la voie OPPOSEE. Or, de cette opposition, Berg tire la conclusion à première vue inattendue : « Pour nous, jeunes révolutionnaires, les choses sont claires. Quelles que soient les intentions des rédacteurs du programme, ce dernier ne répond en aucun cas aux problèmes de l'heure. »

Voilà ce que Lénine aurait appelé un pas en avant, deux pas en arrière. Car au lieu d'insinuer que le programme commun n'est pas un bon programme révolutionnaire, il faut affirmer clairement que c'est un excellent programme bourgeois et contre-révolutionnaire ! Au lieu de laisser planer le doute sur les intentions de ses auteurs, il faut les stigmatiser comme agents de la bourgeoisie au sein du prolétariat ! C'est ce que Lénine n'aurait pas manqué de faire, comme il l'a toujours fait. Pourquoi les trotskistes se gardent-ils de le suivre dans cette voie ?

La première réponse qui vient à l'esprit c'est que les trotskistes en général, et l'AJS (OCI) tout particulièrement, ne révoient que de « front unique ouvrier » avec ces partis-là, et préchent le « gouvernement ouvrier » de ces partis-là ; c'est qu'ils appelleront au second tour à voter pour ces candidats dits « ouvriers » et que, bien sûr, ils ne peuvent pas les dénoncer pour ce qu'ils sont, eux et leur programme : pas du tout des « révolutionnaires maladroits », nullement des « partis ouvriers », mais bel et bien les meilleurs défenseurs du capitalisme contre le prolétariat.

Mais cette réponse pose à son tour une question : pourquoi les trotskistes tiennent-ils tant à faire un front unique avec ces partis ? Pourquoi tiennent-ils tant à pousser au pouvoir ces gens qui les ont toujours insultés, souvent ma-

traqués et parfois assassinés ? Pour le comprendre, il faut voir que la différence de perspective et de programme est beaucoup moins profonde qu'ils veulent le faire croire.

Les trotskistes répètent la formule classique : « le point essentiel est celui du pouvoir politique », mais c'est pour mieux la vider de son sens et la renverser. Pour nous, la question du pouvoir politique est la question centrale de la lutte des classes, parce que c'est seulement en s'élevant en classe dominante et en exerçant sa dictature que le prolétariat peut entreprendre sa révolution sociale : abolir le salariat et le mercantilisme, détruire les rapports capitalistes de production. Pour les trotskistes, c'est l'inverse : « telle ou telle nationalisation ne reçoit son contenu véritable qu'en fonction de la nature du pouvoir politique » écrit Berg. Autrement dit, selon la « nature » (?) du pouvoir politique la même nationalisation sera bourgeoise ou prolétarienne, le même salaire sera capitaliste ou socialiste (!), le même marché, le même profit, etc., etc., seront déclarés capitalistes ou socialistes. En somme, il n'est nullement question de détruire les rapports de production, il suffit de changer la « nature » (?) du pouvoir et, de capitalistes, ils deviennent automatiquement « socialistes ». C'est bien ce que Staline et les trotskistes prétendent pour ce qui concerne la Russie !

Pour nous, ce qui définit la nature de classe d'un pouvoir politique, c'est précisément son programme historique. Pour les trotskistes, c'est le contraire : la « nature » du pouvoir est une donnée a priori (sans doute sociologique, il faut que ce soient les « travailleurs »...) qui peut donner n'importe quel « contenu » à n'importe quels rapports de production et transfigurer miraculeusement l'expansion et l'accumulation du capital en « socialisme » !

Qu'est-ce donc qui les distingue des stalino-réformistes du P.C.F. ? Peu de choses, en vérité : essentiellement une certaine violence verbale ; une prétention plus marquée à la fidélité marxiste, encore plus répugnante dans la mesure où elle appelle à détruire l'Etat bourgeois pour réaliser par des moyens plus radicaux le même programme de sauvetage du capitalisme ; une attitude encore plus hypocrite, puisqu'elle n'invoque Lénine que pour mieux le tronquer et le défigurer, en laissant entendre par exemple qu'« il n'aurait pas signé le programme commun ».

Lénine ne se serait pas borné à dire que ce programme « ne répond en aucun cas aux problèmes de l'heure ». Tout comme nous, il aurait montré qu'il répond parfaitement aux intérêts de la bourgeoisie, puisqu'il veut soumettre les ouvriers aux exigences de l'accumulation capitaliste. Tout comme nous, il n'aurait pas laissé planer le moindre doute sur les « intentions » de ses rédacteurs, mais les aurait fustigés comme il a toujours fustigé leurs semblables.

Et il aurait fustigé les trotskistes qui, par leurs actes bien plus clairs et univoques que leurs déclarations, signent en fait ce programme en appelant au « front unique » avec ses champions, et qui le signeront en appelant les ouvriers à voter pour ceux-ci !

L'impérialisme et les matières premières

RAPPORT A LA REUNION GENERALE DU PARTI

(La première partie de ce rapport a paru dans le numéro 140 du "prolétaire")

3. La lutte pour la rente foncière.

Les divers courants petit bourgeois qui diffusent d'autant plus ardemment le mythe de l'égalité des nations que la vision de la réalité impérialiste leur est insupportable, font grand cas de l'apparition sur la scène mondiale des jeunes Etats des pays arriérés qui auraient soi-disant entrepris, en réclamant aux compagnies étrangères des redevances plus élevées pour leurs concessions minières, voire en nationalisant partiellement ou totalement l'exploitation des gisements, de lutter à leur manière contre l'impérialisme, et mériteraient de ce fait le soutien des « révolutionnaires » occidentaux. Si les marxistes ont toujours affirmé qu'il serait criminel de la part du prolétariat mondial (et en particulier de celui des pays développés) de rester indifférent devant les luttes des peuples des pays arriérés contre l'oppression impérialiste et les pouvoirs arriérés locaux, il importe de montrer très clairement que le mouvement actuel de soit-disant « réappropriation du patrimoine national » ne dépasse jamais, dans ses versions en apparence les plus radicales, le cadre étroit et misérable d'un Etat national qui défend et promeut ses intérêts bourgeois en s'opposant aux requins impérialistes à la manière bourgeoise, c'est-à-dire dans le cadre des rapports marchands et sans toucher un instant aux structures sociales existant localement. A fortiori, qualifier de « socialistes » des nationalisations minières relève de la pure démente petite-bourgeoise et non du marxisme, qui n'y a jamais rien vu d'autre qu'une mesure purement bourgeoise, à savoir le transfert à l'Etat national de la rente foncière qui allait précédemment aux propriétaires ou aux concessionnaires du sol.

Pour le démontrer, il convient tout d'abord de réfuter une mystification impérialiste très répandue, selon laquelle c'est pour assurer leur sécurité d'approvisionnement et garantir leur indépendance nationale que les Etats impérialistes seraient obligés de contrôler les sources de matières premières menacées d'épuisement. Dans son cynisme, cette tranquille apologie de l'impérialisme est certes cent fois plus proche de la vérité que les fadaïses petites-bourgeoises cherchant à démontrer que les grands Etats pourraient agir autrement et en particulier éviter de monopoliser les sources de matières premières. Il n'en demeure pas moins que l'argument de la sécurité d'approvisionnement ne tient pas debout, et dissimule la véritable cause du comportement impérialiste, qui tient à l'essence même du capital cherchant à réaliser un profit. Les spécialistes bourgeois eux-mêmes déclarent en effet que les ressources minières de la planète sont illimitées car il est toujours possible de mettre en exploitation de nouveaux gisements mais, et c'est là que le bât blesse pour le capital, à un coût plus élevé, en raison de l'accès plus difficile des gisements (cf. par exemple les puits de pétrole « off-shore ») ou de la teneur plus faible des minerais. Ainsi le directeur du Bureau de documentation minière français écrit-il :

« ...Si notre planète a bien des dimensions finies, les quantités de métaux qu'elle contient physiquement sont pratiquement infinies par rapport aux besoins de l'humanité (...) Le monde n'est menacé d'aucune pénurie de minerais et la seule conséquence défavorable que l'on peut attendre de l'épuisement progressif des gisements en cours d'exploitation est un éventuel renchérissement des prix de produits énergétiques, des minerais et des métaux... » (« L'avenir de l'approvisionnement mondial en minerais » - *Annales des mines*, décembre 1971).

Mais si les ressources minérales sont inépuisables, pourquoi une lutte aussi acharnée pour le contrôle des principaux gise-

ments ? Le même spécialiste nous livre ingénument une partie de la solution :

« Pour un industriel qui est en concurrence avec d'autres industriels, les prix auxquels il se procure ses matières premières sont de toute première importance : Il ne faut pas qu'il les achète plus cher que ses concurrents, sans quoi il se trouve terriblement pénalisé dans l'exercice de ses activités. (...) Les producteurs et les consommateurs (!) doivent, pour survivre dans une économie concurrentielle, faire des prospections minières et des recherches techniques, afin de disposer à tout moment d'un approvisionnement aussi sûr, régulier, et bon marché que leurs concurrents. »

Le problème est donc bien un problème de valeur : il ne s'agit pas de contrôler des ressources qui risquent de faire défaut, mais de s'assurer un approvisionnement au plus bas prix, soit pour conserver la capacité concurrentielle de l'industrie nationale, soit que votre « spécialiste » qui raisonne au nom d'une raison d'Etat bourgeoise idéale, fait semblant de ne pas voir — pour s'assurer de confortables bénéfices en monopolisant l'extraction et la vente. Voilà pourquoi même les Etats impérialistes pourvus en matières premières, comme les Etats-Unis, cherchent à contrôler des gisements situés hors de leur territoire et exploitables à bas prix.

N'en déplaise aux diverses variétés de tiers-mondistes, c'est exactement sur le même terrain — le terrain de la valeur, c'est-

La rente différentielle

Avant de poursuivre en donnant des exemples concrets à l'appui de ce que nous affirmons, il est nécessaire de faire un rappel de certaines notions théoriques sur la rente foncière. Pour cela, nous citerons le résumé que Lénine fait de la théorie de Marx, en précisant qu'elle s'applique, selon Marx lui-même, non seulement aux terrains agricoles, mais également à ceux sur lesquels s'effectue l'extraction des richesses du sous-sol :

« La surface du sol étant limitée et, dans les pays capitalistes, entièrement occupée par des propriétaires, le prix de production (c'est-à-dire le prix de revient augmenté du profit moyen - N.d.R.) des produits agricoles est déterminé d'après les frais de production sur un terrain non de qualité moyenne, mais de la qualité la plus mauvaise, et d'après les conditions de transport au marché non pas moyennes mais les plus défavorables. La différence entre ce prix et le prix de production sur un terrain de qualité supérieure (ou dans des conditions meilleures) donne la rente différentielle » (Lénine, « Karl Marx », Œuvres tome 21).

Appliquons la théorie aux matières premières : si l'on fait abstraction des fluctuations conjoncturelles du marché, le prix de vente d'un minéral doit en moyenne être égal au prix de revient du minéral produit dans les conditions les plus défavorables (c'est-à-dire celui qui revient le plus cher à extraire) augmenté du profit moyen. En conséquence, les producteurs disposant d'un gisement où l'extraction est faci-

La rente absolue

Reprenons le résumé de Lénine, qui expose maintenant la théorie de la rente absolue :

« ...l'égalité du profit dans toutes les branches de l'industrie et de l'économie nationale suppose une liberté complète de concurrence, le libre transfert du capital d'une branche à une autre. Mais la propriété privée du

à-dire de l'économie bourgeoise se placent les classes dominantes des pays arriérés qui déclarent vouloir la « réappropriation du patrimoine nationale par le peuple », voire l'instauration d'un soi-disant « socialisme » national. De même que l'intérêt de l'acheteur d'une marchandise est de la payer le moins cher possible, celui du vendeur est d'en obtenir le prix le plus élevé possible : c'est là le b-a-ba de l'économie marchande.

Tout le soi-disant « anti-impérialisme » des producteurs consiste donc à tirer le plus de valeur possible de matières premières qu'ils n'ont jamais songé un seul instant (sinon en bluffant parfois temporairement comme dans tout marchandage) à refuser aux acheteurs impérialistes, car leur vente constitue le plus clair de leurs revenus et donc de leur richesse et de leur domination. Si vraiment une telle pratique était « anti-impérialiste », alors il faudrait considérer comme anti-impérialiste le moindre restaurateur qui « matraque » les touristes yankees en leur présentant une note exagérément gonflée. Mais pas plus que le restaurateur ne veut la mort de ses clients, les producteurs ne veulent la mort des impérialismes acheteurs de matières premières : au contraire, leur intérêt dans le cadre des rapports marchands est d'avoir des acheteurs aussi prospères que possible (car un acheteur frappé de crise ou de récession... n'achète pas !). C'est pourquoi, si elles s'en prennent de temps en temps verbalement à la rapacité des grands Etats impérialistes, et si elles leur disputent même parfois à l'aprem le fruit de l'exploitation des producteurs directs, les classes dominantes des pays arriérés ne peuvent que souhaiter longue vie et prospérité aux Etats impérialistes et au système capitaliste en général.

le, donc moins chère, empochent non seulement le profit moyen mais un super-bénéfice qui n'est autre que la rente différentielle.

Démonstration : nous l'emprunterons (en simplifiant un peu) au président d'un gros trust minier anglo-saxon, qui citait pour 1966 les prix de revient suivants pour la production d'une tonne de cuivre (rapporté par F. Callot, « Les richesses minières mondiales », Seuil, 1970) : 40 % du cuivre produit dans le monde « libre » l'avait été à un coût moyen de 140 livres sterling la tonne ; 14 % à un coût moyen de 180 livres ; 12 % à un coût moyen de 220 livres ; 6 % à un coût moyen de 260 livres ; et ainsi de suite en remontant l'échelle jusqu'au dernier 1 % qui avait été produit à un coût de 400 livres ou plus par tonne (avec de fortes variations spéculatives). Le bénéfice brut des producteurs les plus défavorisés s'établissait donc à 100 livres sterling environ par tonne ; celui des autres producteurs s'échelonnait de 120 livres sterling à 380 livres sterling par tonne pour les plus favorisés. Ces derniers recevaient, par rapport aux moins favorisés, une rente différentielle de 260 livres sterling par tonne, et tous les producteurs intermédiaires recevaient une rente différentielle allant de 220 livres à 20 livres par tonne. La réalité capitaliste confirme donc entièrement la théorie marxiste. La même démonstration pourrait être faite pour le pétrole ; faute de place, nous renvoyons le lecteur à l'article « Pétrole et rente différentielle », dans « Programme communiste » n° 5, octobre 1958.

sol crée un monopole et un obstacle à ce libre transfert. En vertu de ce monopole, les produits de l'agriculture, qui se distinguent par une composition organique inférieure du capital et, de ce fait, par un taux de profit individuel plus élevé, n'entrent pas dans le libre jeu d'égalisation du taux de profit ; le propriétaire

peut user de son monopole foncier pour maintenir le prix au-dessus de la moyenne, et ce prix de monopole engendre la rente absolue. »

Il faut préciser là aussi que la théorie s'applique, selon Marx lui-même, à l'industrie extractive, où un des éléments du capital constant, la matière première, disparaît, et où le capital a donc généralement une composition organique basse par rapport à l'industrie. Si la théorie de Marx est vraie, les industries extractives n'entrent pas dans le jeu d'égalisation des taux, et doivent donc rapporter, grâce à l'incorporation de la rente absolue, des taux de profit supérieurs à la moyenne.

Démonstration : d'après les études d'un spécialiste bourgeois (Reddaway, « Effects of U.K. direct investments overseas », Cambridge, 1967) le taux de profit moyen (après impôts et intérêts) des investissements de l'impérialisme britannique à l'étranger pendant la décennie 1955-1965 a été de 8,5 % ; les taux de profit par branche s'échelonnaient de 4,5 % à 13,7 %, et ce dernier taux, le plus élevé, était précisément celui des industries extractives !

Encore faut-il remarquer qu'avec son hypocrisie habituelle l'impérialisme britannique s'abstient de publier les taux de profit de ses investissements pétroliers à l'étranger, qui sont certainement encore plus élevés. Pour le pétrole, nous nous adresserons donc à l'impérialisme américain, qui n'a pas les pudeurs des financiers de Sa Majesté. D'après les chiffres publiés dans le « Survey of Current Business » (octobre 1970), le taux de profit rapporté par les investissements pétroliers américains à l'étranger était de 14,8 % en moyenne en 1969 ; en Europe, où il n'y a pratiquement aucune extraction et où tous les raffinements sont faits dans le raffinage, le transport et la distribution (c'est-à-dire dans des activités industrielles et commerciales, et non extractives), ce taux de profit était nul, ce qui s'explique par une composition organique très élevée du capital dans ces secteurs et une conjoncture mauvaise en matière de prix des produits raffinés ; par contre, dans les pays où les investissements américains ne représentent que des activités extractives, le taux de profit était énorme : 37 % en Afrique, 71 % en Libye et au Moyen-Orient !

Ces chiffres, en apportant une éclatante confirmation à la théorie marxiste, révèlent le véritable enjeu dissimulé sous les prétextes de la « sécurité d'approvisionnement » des uns, de la « réap-

propriation du patrimoine national » des autres, et de la « lutte anti-impérialiste » des troisièmes : la lutte pour empocher la rente foncière — autrement dit l'éternelle dispute entre classes dominantes du fruit de l'exploitation des producteurs directs. Lorsque des potentats ou des Etats des aires arriérées réclament l'augmentation des redevances versées par les sociétés étrangères, ou la nationalisation totale ou partielle des activités productrices de ces sociétés, tout en continuant à les employer et à les rétribuer comme *gérants effectifs* de l'exploitation et de la commercialisation, ils ne visent qu'à modifier le partage du profit avec les sociétés concessionnaires, en se gardant bien de toucher aux rapports de production et au sacro-saint principe du profit lui-même. Lorsqu'ils dénoncent les bénéfices « exagérés » ou « scandaleux » des sociétés concessionnaires, ils montrent par là même qu'ils sont disposés à laisser à ces dernières le bénéfice normal (c'est-à-dire de profit au taux moyen) pourvu qu'ils s'approprient, eux, la rente foncière (ce qui est une revendication strictement bourgeoise, n'en déplaise aux petits-bourgeois qui y voient on ne sait quel « socialisme »). Lors même qu'ils nationalisent entièrement les gisements en assurant eux-mêmes directement l'exploitation (c'est-à-dire qu'ils nationalisent non seulement la rente foncière mais aussi le profit d'entreprise), ils ne font qu'exercer des prérogatives déjà exercées par tous les Etats bourgeois des petits et grands pays capitalistes.

Quel est en définitive le résultat de toutes ces « luttes anti-impérialistes » à la mode bourgeoise ? Les capitaux récupérés servent, soit à entretenir encore plus grassement des potentats ou des castes payés par l'impérialisme pour effectuer localement ses besognes de police, soit à consolider des Etats nationaux bourgeois déjà établis, qui ne cherchent de toute façon qu'à maintenir l'ordre existant. Dans un cas comme dans l'autre, le seul véritable vainqueur est l'ordre bourgeois.

(à suivre.)

directeur - gérant
F. GAMBINI

Imprimerie « Lino-imp »
1, 3, 5, boulevard Schœssing
MARSEILLE (X^e)
Tél. : 77.92.48

distribué par les N.M.P.P.

PARCELLE KOLKHOSIENNE PAS MORTE !

Dans notre N° 139, dans l'article « La crise agraire dévoile le mensonge du "communisme russe" », nous disions que le tableau indiquant le pourcentage de la production agricole commercialisée revenant à l'Etat donnait une idée fautive du poids spécifique de la production parcellaire dans la production agricole globale, qui était encore beaucoup plus importante que ce pourcentage ne l'aurait laissé supposer.

Cette affirmation est pleinement confirmée par le tableau suivant, emprunté à « L'Economie de l'U.R.S.S., Annuaire Statistique, Moscou 1969 » :

Part de l'exploitation personnelle auxiliaire des paysans et ouvriers dans la production totale et dans les achats par l'Etat des produits agricoles (en %) :

Produits	1940		1967	
	Part dans la production totale	Part dans les achats étatiques	Part dans la production totale	Part dans les achats étatiques
Céréales	12	3	2	—
Betterave à sucre	6	6	—	—
Tournesol	11	5	2	—
P. de terre	65	37	63	19
Légumes	48	2	41	5
Viande	72	37	38	4
Lait	77	34	38	4
Œufs	94	93	63	19
Laine	39	24	20	13

CRITIQUE MARXISTE DU DROIT

S'il est une section du programme invariant du communisme révolutionnaire qui a subi les assauts sans cesse renouvelés des théoriciens opportunistes de la contre-révolution, c'est bien celle qui constitue le cœur vital et le noyau principal de la doctrine : la théorie de l'Etat et son corollaire, la théorie du droit. Rien ne paraît plus évident que l'idée de la neutralité de l'Etat dont l'origine semble se perdre dans la nuit des temps et ne pas poser de problème ; et symétriquement, rien ne semble plus fondé que la jurisprudence, à tel point que droit et civilisation paraissent synonymes, évoquant l'idéal vers lequel tendrait toute société de progrès, l'harmonie d'un ordre où l'ensemble des comportements trouveraient leur rationalité dans l'obéissance librement consentie aux termes de la loi.

Derrière cette conception idyllique et fumeuse se profilent des intérêts de classe bien plus pressants : c'est en effet le lot éternel de la petite-bourgeoisie de rêver à un ordre où les antagonismes de classes seraient gommés et où se dissiperait les affrontements entre les nations, inter-impérialistes et « anti-impérialistes ».

C'est la fonction historique de l'opportunisme des faux partis communistes de dévoyer le programme historique du prolétariat dans les turpitudes de la nation, de la justice (fut-elle « populaire ») et du respect du pseudo-principe de l'« égalité des citoyens », en réclamant l'application effective des « éternels prin-

cipes » des révolutions bourgeoises dont la grande bourgeoisie impérialiste se moque bien.

Mais il nous appartient de restaurer inlassablement la doctrine contre les coups répétés de l'ennemi de classe : qu'est-ce que le Droit, quelle est sa fonction ? Où se situe son origine et quel est son devenir ? Voilà les questions auxquelles il faut répondre.

Selon la conscience bourgeoise, la jurisprudence est un ensemble de formes sanctionnant des relations entre des « sujets » ayant « formellement » les mêmes droits. En fait, à y regarder de plus près, les théories bourgeoises du droit reflètent les différentes étapes de la politique bourgeoise, depuis l'ascension anti-féodale de l'âge

héroïque du XVIII^e siècle jusqu'à l'époque impérialiste actuelle, en passant par l'ère de stabilisation de la domination de classe dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Ainsi, l'école du droit naturel exprime la montée de la bourgeoisie révolutionnaire dans sa contestation de l'ordre féodal et de son fondement idéologique, la théorie du droit divin ; c'est pourquoi elle recherche le fondement de la vie morale dans la nature humaine, traduisant par là l'individualisme bourgeois. Le positivisme juridique évite, lui, le problème des fondements. Il correspond à cette phase de stabilisation des rapports capitalistes de production et traduit la mauvaise conscience d'une classe déjà aux prises avec l'antagonisme révolutionnaire d'un prolétariat qui prend la mesure de sa force. Eludant les questions trop précises relatives aux origines historiques du droit, la bourgeoisie jette un voile pudique sur ses propres origines, exorcisant pour elle-même le spectre de la violence de classe qui pourrait mettre fin à sa dictature démocratique et proposant hypocritement au prolétariat un idéal de pacifisme politique dans la collaboration de classe. Enfin, les théories anti-individualistes soutenant la conception socio-économique du droit reflètent la tendance du capitalisme moderne à la fascination, c'est-à-dire, entre autres, à la concentration des entreprises et

des capitaux, et à la socialisation de plus en plus poussée du travail. Par là le principe autrefois tout puissant de l'individualisme se voit relativement écarté, ce qui explique la rage démocratique et « jurisprudentielle » de la petite bourgeoisie éloignée de l'exécutif politique et du pouvoir économique. Entre autres, ces théories traduisent les efforts stériles de la haute bureaucratie bourgeoise des grands commis des monopoles pour mettre un peu d'ordre dans l'anarchie de la production et de la division sociale du travail : à l'époque de l'impérialisme, le renforcement de l'appareil d'Etat s'accompagne d'un renforcement parallèle de l'ordre judiciaire.

Pour le marxisme révolutionnaire, le Droit n'est qu'un ensemble de formes idéologiques reflétant les catégories économiques (marchandes) d'une formation sociale donnée (les rapports bourgeois de production. Le marxisme réfute la prétention idéaliste d'un droit fondant l'égalité formelle des citoyens et met en évidence que l'antagonisme de classe réel dans l'économie marchande développée est à la source de toute jurisprudence ; il nie la vision métaphysique de l'éternité du droit et décrit les étapes de l'évolution des catégories juridiques dans leurs relations avec les formes économiques qui en sont le fondement matériel. Appartenant dans son expression achevée à la seule époque historique de la production marchande capitaliste, le droit s'est développé à partir des formes embryonnaires de la petite production marchande et à partir de cette sphère originelle, la réglementation de l'échange de valeurs équivalentes, il s'est étendu à l'ensemble des relations sociales à l'intérieur de la société capitaliste et de son Etat.

L'évolution du droit s'enracine donc dans l'évolution des formes de l'échange (des marchandises). Ainsi, aux stades de développement primitif, l'échange d'équivalents sous la forme du dédommagement et de la réparation des torts, a produit cette jurisprudence très rudimentaire que l'on trouve dans les lois barbares (cf. : le code Hammurapi à Babylone, au XVIII^e siècle av. J.-C.).

De même, tant que le socialisme ne pourra pas appliquer la formule de « chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins », tant qu'il attribuera aux producteurs une part du produit proportionnelle au travail fourni, le droit bourgeois de l'échange d'équivalents ne sera pas dépassé.

Le marxisme révèle en outre la nature de classe du droit, son rôle pour favoriser l'appropriation de surtravail, entraver et réprimer l'organisation collective des travailleurs et contenir les affrontements de classe.

Le « **sujet juridique** » des théories du droit se trouve dans un rapport très étroit avec le propriétaire de marchandises et la philosophie du droit dont le fondement est la catégorie de sujet n'est que la philosophie de l'économie marchande qui établit les conditions les plus générales, les plus abstraites sous lesquelles peut s'effectuer l'échange selon la loi de la valeur et se réaliser l'exploitation sous la forme du libre contrat.

La critique marxiste du « **sujet juridique** » constitue la base de la critique de l'idéologie bourgeoise de la liberté, de l'égalité et de la démocratie bourgeoise formelle tant prisée par l'opportunisme ; elle révèle que ce principe de la « **subjectivité juridique** » n'est pas seulement un moyen de tromperie utilisé par l'hypocrisie bourgeoise dans la mesure où il est opposé à la lutte prolétarienne pour l'abolition des classes, mais il est aussi un principe agissant réellement, incorporé dans la société bourgeoise dès qu'elle naît de la société féodale et la détruit.

La victoire de ce principe apparaît comme un processus réel

accompagnant le développement de l'économie marchande et monétaire, c'est-à-dire l'apparition et la consolidation de la propriété privée, son extension universelle, aussi bien aux « **sujets** » qu'à tous les objets possibles, la libération de la terre des rapports de servitude.

L'analyse de la forme marchande découvre ainsi le sens historique concret de la catégorie de « **sujet** » et met à nu les fondements de l'idéologie juridique ; ainsi le processus d'évolution historique de l'économie marchande va de pair avec la réalisation de cette idéologie sous la forme de la structure juridique complète. Dès que les rapports humains sont construits comme des rapports entre sujets, surgissent les conditions pour le développement d'une superstructure juridique avec ses lois formelles, ses tribunaux, ses procès..., « **la constitution de l'Etat politique et la décomposition de la société bourgeoise en individus, indépendants, dont les rapports sont régis par le droit, comme les rapports des hommes des corporations et des jurandes étaient régis par des privilèges, s'accomplissent par un seul et même acte** » (Marx, « **La question juive** »).

Aussi la forme juridique acquiert-elle dans la société bourgeoise, à l'opposé des sociétés édifiées sur l'esclavage et le servage, une signification universelle, devenant l'idéologie par excellence, la défense des intérêts de classe des exploités apparaissant comme la défense des principes abstraits de la subjectivité juridique.

Quant au devenir du droit bourgeois, il faut l'envisager dans le sens d'un dépérissement progressif, pour autant que les tâches de la dictature prolétarienne seront réalisées ; dans une première phase, celle du socialisme inférieur, la répartition des objets de consommation octroyés à chaque travailleur s'effectue d'après le même principe que celui : « **qui règle l'échange des marchandises pour autant qu'il est un échange de valeurs égales... mais en ce qui concerne le partage de ces objets entre producteurs, pris individuellement, le principe directeur est le même que pour l'échange de marchandises équivalentes : une même quantité de travail sous une même quantité de travail sous une autre forme. Le droit égal est donc ici toujours en principe le droit bourgeois... le droit du producteur est « **proportionnel** » au travail qu'il a fourni ; l'égalité consiste ici dans le fait qu'on mesure d'après une unité commune : le travail. Mais un individu l'emporte physiquement et moralement sur un autre ; il fournit donc dans le même temps plus de travail ou peut travailler plus de temps ; et le travail peut servir de mesure, doit avoir sa durée ou son intensité précisées, sinon il cesserait d'être unité. Ce droit égal est donc un droit inégal pour un travail inégal. Il ne reconnaît pas de distinction de classes parce que tout homme n'est qu'un travailleur comme un autre ; mais il reconnaît tacitement l'inégalité des dons individuels et par suite des capacités productives comme des privilèges naturels. **C'est donc dans sa teneur un droit fondé sur l'inégalité comme tout droit** » (Marx, « **Critique du programme de Gotha** », 1875).**

Dans une deuxième phase, étape du socialisme supérieur, du communisme évolué, s'effectue le dépérissement du droit et avec lui de l'Etat, la disparition du moment juridique des rapports entre les hommes se réalisant sur le fond du développement des forces productives et des individus, lorsque le travail ne sera plus considéré simplement comme un moyen de vivre, mais sera devenu le premier besoin vital de l'espèce.

Du Congrès de Tours au XX^e Congrès du P. C. F.

(Suite de la 1^{re} page)

il a dénoncé le caractère pour le moins suspect du ralliement à la III^e Internationale des vieux chefs social-chauvins du Parti français.

Néanmoins, le formidable rayonnement de la révolution d'Octobre leur imposait tout au moins, une apparence et une phraséologie de parti prolétarien face à la social-démocratie classique représentée par le vieux Parti socialiste.

Puis vint la contre-révolution stalinienne, dont le parti français fut le soutien fidèle. Mais la référence au stalinisme musclé et « collectivisateur », donnait un vernis de « radicalisme » au P.C. F. En abandonnant toute référence au « modèle soviétique » le P.C. se dépeçait de ses derniers voiles qui l'empêchaient de se frotter allégrement à son compère le P.S. : « **Il n'y a pas et il ne peut y avoir de modèle » du socialisme que l'on Ainsi sont liquidées les dernières réticences du Parti Socialiste, notamment à propos de la Tchécoslovaquie, vis-à-vis du socialisme « totalitaire ».** Après tout, chacun fait ce qu'il veut chez soi, nous n'approuvons pas, mais ce ne sont pas nos affaires, et de toutes façons la France n'est pas la Tchécoslovaquie.

Comme on l'a vu, le P.C. se revendique toujours de la théorie marxiste et de Lénine, lequel écrivait cependant : « **Ce ne sont pas certains traits, mais tous les traits essentiels et bien des traits secondaires de notre révolution qui ont une portée internationale** ».

Certes la presse de droite ne manque pas de dénoncer, comme toujours, la griffe du loup qui se cache sous la « **main tendue** », expliquant notamment que, par l'institution du scrutin à la proportionnelle, le P.C. (ayant plus de voix) écraserait ses alliés : la faucille communiste couperait la rose socialiste. Cette même presse reconnaît que le changement d'orientation du P.C., quoique en partie dicté par des considérations tactiques, est néanmoins réel : tant l'abandon du « **modèle russe** » que la prise en considération non plus de la seule classe ouvrière mais de « **l'immense masse des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne, de toutes les victimes des monopoles capitalistes, de la grande majorité des Français** » en un mot des couches moyennes. Cette évolution s'expliquerait par la variation de la composition sociologique du Parti Communiste et le rajeunissement des cadres, et Marchais lui-même affirme : « **Le Programme commun n'est pas un accord tactique limité au temps d'une élection** ».

Le rapprochement entre les deux partis, « **cette main tendue** » du P.C. au P.S. s'explique fort bien,

si l'on considère que ce dernier complètement débilite, est incapable de jouer le rôle de la social-démocratie classique, rôle dont l'opportunisme stalinien s'acquitte en fait de mieux en mieux.

Voyons en effet comment le P.C. analyse la situation économique sociale et politique et les conclusions qu'il en tire.

Marchais explique que les « **200 familles** » ont été remplacées par quelques groupes financiers qui réalisent de grands profits et cherchent à les accroître au maximum. Ceci conduit d'ailleurs les monopoles à déborder le cadre national, portant ainsi atteinte à l'indépendance nationale (en bon social-chauvin, il défend le capitalisme français contre l'immixtion des intérêts étrangers et des trusts internationaux). Les magnats de la finance gaspillent les profits extorqués en orgies fastueuses, ce qui entraîne un ralentissement de la croissance économique. Par ailleurs, la quête d'un « **profit maximum** » a pour conséquence l'inflation et la crise monétaire. Mais « **il ne s'agit pas d'une phase parmi d'autres de la crise générale dans laquelle le capitalisme est entré depuis 1917. Ce qui est en cause, c'est le fonctionnement du système, c'est en fin de compte le capitalisme à son stade actuel, où s'interpénètrent énormément la puissance des monopoles et celle de l'Etat, c'est-à-dire au stade du capitalisme monopoliste d'Etat.** »

Ce n'est pas le capital qui est en cause, mais la mauvaise gestion des monopoles. Ce que propose le P.C. c'est donc, main dans la main avec toutes les couches sociales lésées par ces monopoles, de prendre la « **direction des affaires du pays** », pour une gestion saine et juste de l'économie capitaliste, pour mieux accroître la production, pour huiler les rouages grippés de la gigantesque machine à fabriquer de la plus-value.

Et comme l'aristocratie de l'argent s'est soumise à l'appareil d'Etat, lequel est devenu bureaucratique et hypercentralisé, il convient d'y remédier par « **la participation active des citoyens, la démocratisation de tous les rouages de l'Etat à tous les échelons, la décentralisation des décisions, des compétences et des moyens** ».

La solution de la crise actuelle du capitalisme, c'est donc la réalisation par une « **alliance de forces politiques et sociales** » d'un « **programme de réformes démocratiques profondes dans les domaines politiques et économiques** ».

Certes cette « **démocratie avancée** » n'est pas le socialisme ; elle constitue (tout au moins pour la France) une étape de transition vers celui-ci, auquel on ne renon-

ce pas : ne vous y trompez pas, il s'agit seulement de l'étape ultérieure.

« **Le développement continu de la démocratie politique et économique que nous voulons pour notre pays, favorisera le renforcement des fonctions de la classe ouvrière dans la société et l'affaiblissement de celles du grand capital. Du même coup, les meilleures conditions seront créées pour que la majorité de notre peuple s'affirme favorable à la transformation socialiste de la société.** »

Il ne demeure qu'une ombre à ce tableau idyllique : toutes les contradictions du capital ayant été résolues par les bons soins de la démocratie avancée, pourquoi diable le socialisme serait-il nécessaire ? Il est vrai que si l'on entend par socialisme « **la propriété collective des grands moyens de production et d'échange** » (entendons vraisemblablement la nationalisation des grandes entreprises industrielles et commerciales) et « **l'exercice du pouvoir politique de la classe ouvrière en alliance avec les autres couches de la population laborieuse** », on voit que la différence entre les deux « **étapes** » n'est que fort légère et d'ordre essentiellement quantitatif : nationalisons quelques entreprises de plus, prenons à nos alliés quelques sièges de plus au Parlement, et le tour est joué.

On voit donc que si le P.C. n'avoue pas avoir renoncé au socialisme son programme politique est, en fait, celui du réformisme. Certes, il s'agit là d'un réformisme « **subtil** », qui n'a pas renoncé ouvertement au but final. Mais ce n'est pas un fait nouveau dans le mouvement ouvrier.

Si pour Marchais, le socialisme c'est la démocratie « **jusqu'au bout** », Lénine disait déjà de la « **démocratie pure** » dont parlait Kautsky qu'elle n'est qu'une phrase mensongère de libéral qui cherche à duper les ouvriers. Contre le même Kautsky, Lénine rappelait la phrase de Marx : « **Entre la société capitaliste et la société communiste se place la période de transformation révolutionnaire de celle-ci en celle-ci. A quoi correspond une période de transition politique, où l'Etat ne saurait être autre chose que la dictature révolutionnaire du prolétariat** ». Et Lénine ajoute que la formule « **dictature du prolétariat** » n'est qu'une énonciation plus exacte de cette tâche du prolétariat : « **briser** » la machine d'Etat.

S'il est une tradition politique dont le parti de M. Marchais puisse se réclamer, ce n'est certes pas de celle de Marx et de Lénine, mais de Kautsky, père des voies pacifiques et démocratiques au socialisme, et dont le Marxisme avait déjà fait justice en 1918.

PERMANENCES DU PARTI

- A PARIS : 20, rue Jean-Bouton (12^e) - Métro : Gare de Lyon - Escalier métallique au fond de la cour à gauche. Le samedi, de 15 h. à 19 h., et le dimanche, de 10 h. à 12 h.
- A MARSEILLE : Le samedi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, au siège du « **Prolétaire** », 7, cours d'Estienne-d'Orves (4^e étage).